

*Noting further* that the Indonesian question is on the agenda of the Security Council,

*Recognizing that*, although the Economic Commission for Asia and the Far East is not competent to determine the juridical issues involved in the present situation in Indonesia, it has authority to deal with applications for associate membership from territories within its geographical scope,

*Noting that* the continued absence from the Commission of associate members from Indonesia adversely affects the work of the Commission,

*Resolves* that, without prejudice to the political settlement in Indonesia and without expressing an opinion on any aspects of the Indonesia question under consideration in the Security Council or elsewhere, the Republic of Indonesia and the rest of Indonesia be admitted as associate members of the Economic Commission for Asia and the Far East.

### 3. AMENDMENT OF THE TERMS OF REFERENCE OF THE COMMISSION

*Resolution of 10 December 1948*  
(E/CN.11/167)

*The Economic Commission for Asia and the Far East*

*Recommends* to the Economic and Social Council that paragraph 3 a (i) of the terms of reference of the Economic Commission for Asia and the Far East (E/CN.11/29) be amended to include Nepal in the territories mentioned therein.

### 4. INDUSTRIAL DEVELOPMENT

*Resolution of 10 December 1948*  
(E/CN.11/168)

*The Economic Commission for Asia and the Far East,*

*Having perused* the report of the Working Party on Industrial Development and analysed the recommendations contained in chapter IV thereof,

1. *Notes* that the recommendations listed in schedule A (attached) relate to action to be taken or policies to be adopted by the countries of the region ;

*Endorses* these recommendations in general ; and accordingly

*Requests* the secretariat to bring these recommendations, in suitable terms, to the notice of the governments of the countries concerned, with the general endorsement of the Commission ;

2. *Notes* that many recommendations refer to the desirability of assistance to Asia and the Far East from the more advanced industrial countries in the matter of supply of iron and steel and capital equipment for such industries as electric power, coal-mining, transport and transport equipment, ores and metals and textiles ;

*Notes* the replies of the United Kingdom and the United States of America to part A of the resolution on industrial development adopted by the

*Constatant en outre* que la question indonésienne est à l'ordre du jour du Conseil de sécurité,

*Reconnaissant* que, bien que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ne soit pas compétente pour régler les questions juridiques que soulève la situation actuelle en Indonésie, elle a le pouvoir d'examiner les demandes d'admission en qualité de membres associés présentées par les territoires compris dans l'étendue de son domaine géographique,

*Constatant* que l'absence persistante de membres associés de l'Indonésie lors des séances de la Commission nuit aux travaux de cette Commission,

*Décide*, sans préjuger le règlement politique qui interviendra en Indonésie et sans exprimer une opinion sur les aspects de la question indonésienne qui font l'objet de l'examen du Conseil de sécurité ou d'un autre organe, d'admettre la République d'Indonésie et le reste de l'Indonésie en qualité de membres associés de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

### 3. AMENDEMENT AU MANDAT DE LA COMMISSION

*Résolution du 10 décembre 1948*  
(E/CN.11/167)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient*

*Recommande* au Conseil économique et social d'amender le paragraphe 3, a, i, du mandat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (E/CN.11/29) de manière à ajouter le Népal aux territoires qui y sont énumérés.

### 4. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

*Résolution du 10 décembre 1948*  
(E/CN.11/168)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,*

*Ayant pris* connaissance du rapport du Groupe de travail sur le développement industriel et analysé les recommandations formulées au chapitre IV de ce rapport,

1. *Constate* que les recommandations qui figurent à l'annexe A (ci-jointe) concernent les mesures ou les principes généraux que les pays de la région devraient prendre ou adopter ;

*Fait siennes* ces recommandations en général ; et, en conséquence,

*Invite* le secrétariat à porter ces recommandations, en termes appropriés, à l'attention des gouvernements des pays intéressés, en les informant de l'approbation générale de la Commission ;

2. *Constate* qu'un grand nombre de ces recommandations mentionnent qu'il est souhaitable que les pays plus industrialisés fournissent une aide à l'Asie et à l'Extrême-Orient en ce qui concerne l'approvisionnement en fer et en acier et en biens de production destinés aux industries telles que l'industrie de l'énergie électrique, l'industrie du charbon, les transports et le matériel de transport, les minerais et métaux et les textiles ;

*Prend acte* des réponses du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique à la section A de la résolution relative au développement industriel,

Economic Commission for Asia and the Far East at its third session ;

*Requests* the secretariat to inform the governments of the more advanced industrial countries of the continued need of the countries of the region for assistance in obtaining such imports ; and

*Requests* the governments of the advanced industrial countries to grant such assistance to the countries of the region ;

3. *Having considered* the note submitted by the Executive Secretary (E/CN.11/138) and also the note circulated subsequently by the Executive Secretary on the organization of the Economic Commission for Europe, and

*Having regard* to the anxiety clearly expressed by the representatives during the discussions at this session to set up with the minimum of delay an organization which will take the work of the Commission from the stage of investigation, survey and fact-finding to the stage of positive action,

*Resolves :*

That a Committee of the Whole of the Commission examine further the report of the Working Party on Industrial Development and such other matters as the Commission may refer to it and set up appropriate machinery or take such other action, within the authority of the Commission, as may be necessary for the implementation of such concrete proposals as may emerge from their examination ;

That the Committee hold its first meeting as soon as convenient after two months from the close of this session at a place selected by the Chairman in consultation with the Executive Secretary ;

That any action taken by such Committee be deemed to have been taken by and on behalf of the Commission ; and

That the working of the Committee be reviewed at the next session of the Commission ;

4. *Refers* to the ECAFE secretariat and to the Committee of the Whole of the Commission, referred to in part 3 above, for consideration and any action they deem necessary, the draft resolution of the French delegation attached as schedule B.

#### SCHEDULE A

*(Recommendations of the Working Party on Industrial Development)*<sup>15</sup>

##### *Fuel and power*

###### *Electric power*

Having noted that the countries of the region are alive to the importance of power development in their industrial programmes and that the planning of electric power supply requires considerable survey and investigation work, we [*The Working Party on Industrial Development*] recommend that :

(a) The countries of the region speed up such surveys and investigations with a view to ascertaining definite sources of electric power ;

que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a adoptée à sa troisième session ;

*Invite* le secrétariat à informer les gouvernements des pays les plus industrialisés du fait que les pays de la région continuent à avoir besoin d'aide pour obtenir ces importations ; et

*Invite* les gouvernements des pays industrialisés à fournir cette aide aux pays de la région ;

3. *Ayant examiné* la note présentée par le Secrétaire exécutif (E/CN.11/138) et la note sur l'organisation de la Commission économique pour l'Europe communiquée ultérieurement par le Secrétaire exécutif ;

*Tenant compte* du vif désir que les représentants ont manifesté au cours de cette session de créer dans les plus brefs délais une organisation qui fera passer les travaux de la Commission de la phase des enquêtes, des études et des recherches, à celle de mesures positives ;

*Décide :*

Qu'un Comité plénier de la Commission poursuivra l'examen du rapport du Groupe de travail sur le développement industriel ainsi que de toutes les autres questions que la Commission pourrait renvoyer au Comité et créera l'organisation appropriée ou prendra, dans les limites de sa compétence, les mesures qui pourront être nécessaires pour mettre en œuvre les propositions concrètes auxquelles cet examen pourra aboutir ;

Que le Comité tiendra sa première séance le plus tôt possible dans un délai de deux mois à partir de la clôture de la présente session, en un lieu qui sera désigné par le Président, de concert avec le Secrétaire exécutif ;

Que toute mesure prise par ce Comité sera considérée comme prise par la Commission et en son nom ; et

Que la Commission examinera les travaux du Comité à sa prochaine session ;

4. *Renvoie* au secrétariat de la Commission et au Comité plénier de la Commission mentionné dans la section 3 ci-dessus, afin qu'ils les examinent et prennent les mesures qu'ils estimeront nécessaires, les propositions de la délégation française, qui constituent l'annexe B ci-jointe.

#### ANNEXE A

*(Recommandations du Groupe de travail pour le développement industriel)*<sup>15</sup>

##### *Combustible et énergie*

###### *Energie électrique*

Ayant constaté que les pays de la région sont conscients de l'importance que présente le développement de l'énergie pour leurs programmes industriels, et que l'établissement des programmes d'approvisionnement en énergie électrique nécessite des travaux considérables d'enquêtes et d'études, nous [*le Groupe de travail pour le développement industriel*] recommandons que :

(a) Les pays de la région se hâtent de procéder à ces enquêtes et à ces études en vue de s'assurer de sources déterminées d'énergie électrique ;

<sup>15</sup> See E/CN.11/131, pp. 47-58.

<sup>15</sup> Voir E/CN.11/131, pp. 47-58.

(b) The countries of the region pay special attention to the policy and details of planning, particularly in regard to the location of hydro-electric plants, their co-ordination with thermal power units and also with the wider projects of irrigation, navigation and river control, and prepare detailed specifications of plants, machinery, equipment, etc., required for the same.

#### *Coal*

Having noted that the coal production and supply in the region is much below the pre-war or war-time maximum and, indeed, inadequate to meet current as well as future demands, we recommend that

The countries of the region, particularly India and China, speed up the restoration of mines and rehabilitation of the mining industry with a view to obtaining rapidly a total output at least equal to the pre-war output.

#### *Petroleum*

The availability of petroleum and its products in the ECAFE region being limited, necessitating import of petroleum and petroleum products from outside sources, which constitutes a heavy drain on the foreign exchange resources of the countries, it is necessary to rehabilitate the old oil-fields and to develop new ones. For this reason we recommend that

In order to conserve the petroleum supply, production of petroleum substitutes, such as, for example, power alcohol and other synthetic fuels, be encouraged.

#### *Transport and transport equipment*

Having regard to the urgent need of the countries of the region to rehabilitate, modernize and develop their transport facilities, shortage of which handicaps both economic and industrial recovery, we recommend that :

(a) The countries of the region give attention to the immediate improvement of the condition of roads, bridges and road vehicles ;

(b) In the future development of transport systems, closest co-ordination of railways with road and water transport be devised ;

(c) Greater attention be given to developing inland water transport wherever geographical conditions are favourable, by improving river beds and accessibility to harbours, encouraging construction of indigenous crafts, etc., and generally, by a co-ordinated scheme of flood control, irrigation and navigation with hydro-electric power development.

#### *Fertilizers and agricultural requisites*

##### *Chemical fertilizers*

In view of the fact that locally produced fertilizers are far from sufficient to meet current needs within the ECAFE region and that the world supply of

b) Les pays de la région accordent une attention toute particulière aux principes généraux et aux détails des programmes, notamment en ce qui concerne l'emplacement des usines hydro-électriques, leur coordination avec les usines génératrices d'énergie thermique, et avec les projets plus vastes d'irrigation, de navigation et d'hydraulique fluviale, et préparent des plans détaillés des usines, des machines et du matériel, etc., nécessaires.

#### *Charbon*

Ayant constaté que la production et les approvisionnements de charbon de la région sont non seulement très inférieurs à la production maximum d'avant guerre ou à la production maximum du temps de guerre, mais encore insuffisants pour satisfaire tant les besoins actuels que les besoins futurs, nous recommandons que :

Les pays de la région, et notamment l'Inde et la Chine, accélèrent la reconstruction des mines et la restauration de l'industrie minière, en vue d'obtenir rapidement une production globale au moins égale à celle d'avant guerre.

#### *Pétrole*

Les approvisionnements en pétrole et en produits pétroliers dans la région de la Commission étant limités, ce qui nécessite l'importation de pétrole et de produits pétroliers provenant de sources extérieures, d'où un lourd effort imposé aux ressources des pays en devises étrangères, il est nécessaire de remettre en état les anciens champs pétrolifères et d'en aménager de nouveaux. A cette fin, nous recommandons :

D'encourager la production de succédanés du pétrole, comme par exemple l'alcool et les autres combustibles synthétiques, en vue de conserver les approvisionnements en pétrole.

#### *Transport et matériel de transport*

Tenant compte du fait qu'il est urgent et nécessaire que les pays de la région reconstruisent, modernisent et étendent leurs réseaux et leur matériel de transport, dont la pénurie fait obstacle à leur relèvement économique et industriel, nous recommandons que les pays de la région :

a) Etudient sans délai les mesures propres à améliorer l'état des routes, des ponts et des véhicules automobiles ;

b) Prévoient, pour le développement futur des réseaux de transport, la coordination la plus étroite entre le rail, la route et les transports par eau ;

c) Accordent une attention plus grande au développement des voies navigables dans tous les cas où les conditions géographiques le permettent, en aménageant le lit des fleuves et l'accès aux ports, en encourageant la construction d'embarcations indigènes, etc., et, d'une manière générale, en coordonnant les projets d'hydraulique fluviale, d'irrigation et de navigation avec le développement de l'énergie hydro-électrique.

#### *Engrais, produits et matériel nécessaires à l'agriculture*

##### *Engrais chimiques*

Etant donné que les engrais produits sur place sont loin de suffire à satisfaire les besoins courants dans la région de la Commission et que les appro-

many kinds of fertilizer available to ECAFE countries is insufficient to meet minimum requirements to build up crop production to the necessary level, especially in respect of nitrogen, it is recommended that :

(a) The expansion of existing fertilizer plants and the establishment of additional plants to manufacture nitrogenous and phosphatic fertilizers should be given the highest priority by ECAFE countries. In view of the immediate urgency, plans for manufacturing fertilizers which are more advanced, as in China, India and the Philippines, should receive special attention ; and

(b) Surveys of potential sources of raw materials and facilities by which the fertilizer industry may be expanded, including hydro-electric power and transportation, should be initiated or continued.

#### *Agricultural implements*

In the manufacture of simple implements particularly adapted to local conditions, it is recommended that consideration be given to the establishment of suitable factories in the ECAFE region.

#### *Irrigation and drainage*

It is recommended that in the promotion of electric power production by steam or hydro-electric plants the desirability of increasing the efficiency and lessening the drudgery of farm operations by means of rural electrification be kept in mind ; and, while endorsing these recommendations, we further recommend that, in respect of chemical fertilizers, the numerous deposits of phosphate rock in the region be more fully developed for increasing the production of phosphate fertilizers.

#### *Basic materials, including metals and ores*

##### *Iron and steel*

The mitigation of the present steel shortage in the ECAFE countries being one of the most positive steps that can be taken towards economic and industrial recovery, we recommend that :

Efforts be directed to increasing production of iron and steel through such measures as mining of rich iron deposits in the region, reserving coking coal for the iron and steel industry, increasing the supply of scrap iron and removing the shortage of highly refractory materials by developing immediately deposits of silica, keyonite, bannite, magnesite and fire clay in the region.

##### *Metals and ores*

The countries of the region should :

(a) Undertake extensive geological surveys with a view to finding deposits of essential metals ; and

(b) Seek external assistance, wherever necessary, in the procurement of equipment and instruments and technical personnel with a view to surveying the commercial possibilities of mineral deposits.

visionnements mondiaux en engrais de toute sorte dont disposent les pays de la Commission sont insuffisants pour remplir les conditions minima du relèvement de la production agricole au niveau indispensable, notamment en ce qui concerne l'azote, il est recommandé :

a) Aux pays membres de la Commission de donner la priorité au développement des usines d'engrais existantes et à la création de nouvelles usines en vue de produire des engrais azotés et phosphatés. En raison de l'urgence de la situation, les projets qui sont destinés à la fabrication d'engrais et dont l'exécution est plus avancée, comme en Chine, aux Indes et aux Philippines, devraient faire l'objet d'une attention particulière ; et

b) De procéder ou de poursuivre l'étude des sources latentes de matières premières et des facilités au moyen desquelles l'industrie des engrais pourra être développée, y compris l'énergie hydro-électrique et les transports.

#### *Instruments aratoires*

En ce qui concerne la fabrication d'instruments simples adaptés spécialement aux conditions locales, il est recommandé d'envisager la création d'usines appropriées dans la région de la Commission.

#### *Irrigation et assèchement*

Nous recommandons qu'en développant la production d'énergie électrique au moyen d'usines à vapeur ou d'usines hydro-électriques, on reconnaisse qu'il est souhaitable d'augmenter l'efficacité et de diminuer le caractère fastidieux des travaux agricoles, en installant l'électricité dans les régions rurales ; tout en approuvant ces recommandations nous recommandons en outre, en ce qui concerne les engrais chimiques, d'exploiter d'une manière plus efficace les nombreux dépôts de phosphate de la région, en vue d'augmenter la production d'engrais phosphatés.

#### *Produits de base, y compris les métaux et les minerais*

##### *Fer et acier*

Le fait de remédier à la pénurie actuelle d'acier dans les pays membres de la Commission étant l'une des mesures les plus positives qu'on puisse prendre en vue du relèvement économique et industriel, nous recommandons :

Qu'on s'efforce d'accroître la production de fer et d'acier au moyen de mesures consistant, par exemple : à exploiter les riches dépôts de fer de la région ; à réserver le coke à l'industrie du fer et de l'acier ; à accroître les approvisionnements en ferraille ; à remédier à la pénurie de produits réfractaires en exploitant immédiatement les dépôts de silice, de keyonite, de bannite, de magnésite et d'argile réfractaire de la région.

##### *Métaux et minerais*

Les pays de la région devraient :

a) Entreprendre des prospections détaillées en vue de découvrir des dépôts de minerais de base ; et

b) Demander, chaque fois qu'il le faudra, une aide extérieure pour acquérir le matériel, les instruments et le personnel technique indispensables pour déterminer les possibilités commerciales des dépôts de minerais.

Noting that the present production of yarn and cloth in the countries of the ECAFE region is much below the pre-war output and inadequate to meet the requirements of the region, and that the full utilization of existing capacity is hampered by shortage of coal, electric power, transport and machinery for replacement and maintenance, and being of the opinion that production can be increased substantially, we recommend that :

(a) The best known efficiency methods be applied by the manufacturers so that, through better organization, control and management, maximum output from the existing capacity be obtained ; and

(b) The countries of the region explore the possibility of planning for additional productive capacity over and above the plans on hand.

#### *Heavy engineering industries*

In view of the late and inadequate development of this branch of the industry in the region and in view of the important contribution it can make to the rapid industrial progress of the countries of the region, we recommend that :

(a) Each country make full use of its existing heavy equipment manufacturing capacity, improve its operational methods and techniques—for example in casting, forging and welding, etc.—and standardize existing types of engineering goods produced ; and

(b) The best mechanical and heavy engineering firms in the countries of the region be encouraged to specialize in the manufacture of specific types of machine tools or equipment rather than to undertake a wide variety of engineering jobs.

#### SCHEDULE B

*Draft resolution submitted by the French delegation*

*The Economic Commission for Asia and the Far East,*

*Considering* that only inadequate material was available to the Working Party on Industrial Development and that it lacked time to study efficiently the action to be taken to promote the industrial development of Far Eastern countries,

*Considering* that the Working Party has therefore only been able to submit findings and recommendations, most of which are either too general or too little constructive to be really practical and helpful to the governments as regards concrete achievements,

*While maintaining* such recommendations as can be either effectively carried out or used as a guide by the governments,

Constatant que la production actuelle de fil et de drap dans les pays de la région de la Commission est très inférieure au niveau de la production d'avant guerre et ne suffit pas à faire face aux besoins de la région, et que l'utilisation complète de la capacité de production existante est freinée par la pénurie de charbon, d'énergie électrique, de moyens de transport et d'outillage pour le remplacement et l'entretien des machines, et estimant que la production peut être augmentée dans une mesure substantielle, nous recommandons :

a) Que les fabricants appliquent les méthodes de rendement les plus connues afin d'obtenir une production maximum en utilisant la capacité existante, grâce à une organisation, à une gestion et à un contrôle meilleurs ; et

b) Que les pays de la région étudient la possibilité d'augmenter la capacité de production au-delà de la capacité prévue par les plans existants.

#### *Industries mécaniques lourdes*

Etant donné le développement tardif et insuffisant de cette branche de l'industrie dans la région et étant donné la contribution importante qu'elle peut apporter au progrès rapide de l'industrie des pays de la région, nous recommandons :

a) Que chaque pays utilise au maximum les moyens de production dont il dispose pour fabriquer du matériel lourd, améliore ses méthodes et sa technique de production, par exemple en ce qui concerne le coulage, le forgeage et la soudure, etc., et procède à la normalisation des types de pièces lourdes fabriqués actuellement ; et

b) Qu'on encourage les meilleurs établissements spécialisés en matière d'industries mécaniques lourdes des pays de la région à se spécialiser dans la fabrication de types donnés de machines-outils ou de matériel lourd au lieu d'entreprendre la fabrication d'une gamme étendue d'articles différents.

#### ANNEXE B

*Projet de résolution soumis par la délégation de la France*

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,*

*Considérant* que le Groupe de travail sur le développement industriel n'a eu à sa disposition qu'une documentation insuffisante et qu'il n'a pas disposé du temps nécessaire pour étudier d'une manière efficace les mesures à prendre en vue d'encourager le développement industriel des pays de l'Extrême-Orient,

*Considérant* qu'en conséquence, le Groupe de travail a dû se borner à soumettre des conclusions et des recommandations, dont la plupart sont trop générales ou trop peu concrètes pour aider effectivement les gouvernements dans la pratique, en ce qui concerne les réalisations concrètes,

*Conservant* néanmoins les recommandations qui peuvent être effectivement mises en œuvre ou qui peuvent servir à orienter les gouvernements,

*Requests the secretariat :*

1. To collect full documentation on industrial development plans drawn up in some countries of the Far East and on the need for, and the possibilities of, industrial development of the countries which have not yet drawn up any plan ; and for this object :

(a) To require that such plans for industrial development as are already drawn up in some countries be communicated to the secretariat ;

(b) To invite the other countries to draw up industrial development plans ; to inquire, in co-operation with those countries, into the means which might facilitate the setting up of such plans ; and to assist such countries by providing the assistance of experts as necessary ; and

(c) To submit, to such countries as do not deem it necessary to draw up a full plan for industrial development, questionnaires in order to define the need for, and the possibilities of, industrial development in such countries, the questionnaires to be drafted by the Working Party and not to be copied too closely from questionnaires in use in Europe, but rather to be specially devised to suit each country ;

2. To invite the Working Party, strengthened by such experts as may be necessary, to study the full documentation so collected, in order to fulfil the task which was entrusted to it by the Ootacamund resolution ; <sup>16</sup> particularly, to submit definite concrete findings on the future development of existing industries, on new industries to be created, and on the co-ordination of development plans in various countries ; and to suggest the various methods to be taken in that respect.

The Working Party shall inform the secretariat of the time which it deems necessary effectively to carry out such studies after the necessary material has been collected, and it shall report to each session of the Commission on the progress of its work and at the same time shall propose such action as may seem practicable to it without waiting for the task to be completely fulfilled.

5. INTERIM ARRANGEMENTS FOR DEALING WITH TRADE PROMOTION QUESTIONS

*Resolution of 10 December 1948*  
(E/CN.11/169)

*The Economic Commission for Asia and the Far East*

*Resolves* that the Committee of the Whole which has been set up to deal with industrial development shall be empowered to perform, with respect to trade promotion, including such financial matters and matters concerning trade with Japan as may arise, functions similar to those assigned to it with respect to industrial development.

<sup>16</sup> See *Official Records of the Economic and Social Council, Seventh Session, Supplement No. 12, annex I* (E/CN.11/114).

*Charge le secrétariat :*

1. De réunir une documentation complète sur les plans de développement industriel élaborés dans certains pays de l'Extrême-Orient et sur la nécessité et la possibilité d'encourager le développement industriel des pays qui n'ont pas encore élaboré de plans à cet effet ; et à cette fin :

a) De demander que les plans de développement industriel qui ont déjà été établis dans certains pays soient communiqués au secrétariat ;

b) D'inviter les autres pays à élaborer des plans de développement industriel ; d'étudier, en collaboration avec ces pays, les moyens susceptibles de faciliter l'élaboration de ces plans ; et d'aider ces pays en leur fournissant l'aide technique nécessaire ; et

c) De soumettre aux pays qui n'estiment pas nécessaire d'élaborer un plan détaillé de développement industriel, des questionnaires tendant à préciser la nécessité et les possibilités du développement industriel de ces pays ; ces questionnaires devraient être établis par le Groupe de travail ; ils ne devraient pas s'inspirer de trop près des questionnaires utilisés en Europe, mais être spécialement établis pour les besoins de chaque pays ;

2. D'inviter le Groupe de travail, renforcé par les experts nécessaires, à étudier la documentation complète ainsi réunie, en vue de s'acquitter de la tâche que lui a conférée la résolution d'Ootacamund <sup>16</sup> ; et, en particulier, de soumettre des conclusions concrètes au sujet du développement futur des industries existantes, des nouvelles industries qu'il convient de créer et de la coordination des plans de développement dans les divers pays ; enfin, de suggérer les diverses méthodes à adopter à cet égard.

Le Groupe de travail informera le secrétariat du délai qu'il juge nécessaire pour procéder à ces études après avoir réuni la documentation nécessaire. Il présentera à chaque session de la Commission un rapport sur l'état de ses travaux et, en même temps, proposera les mesures qu'il jugera possible de prendre sans attendre que sa tâche soit complètement achevée.

5. MESURES PROVISOIRES CONCERNANT LES QUESTIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

*Résolution du 10 décembre 1948*  
(E/CN.11/169)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient*

*Décide* que le Comité plénier qui a été créé en vue de s'occuper du développement industriel sera habilité à exercer, en ce qui concerne le développement du commerce, et notamment les questions qui pourront se poser en matière de finances et en ce qui concerne le commerce avec le Japon, des fonctions analogues à celles qui lui ont été confiées en matière de développement industriel.

<sup>16</sup> Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, septième session, Supplément N° 12, annexe I*, (E/CN.11/114).